## FICHE DE CANDIDATURE au Concours Photo

« Planoise... et vous! »

wir tallolse et vous	: //
Nom Prénom Né(e) le // Association / établissement scolair	re/classe:
Adresse E-mail	
s'inscrit au concours photo « Planoise et vous ! » organisé par le CCH de Planoise / Châteaufarine / Hauts de	u Chazal
Dans la catégorie :	
adultes (+ 16 ans) juniors (-	de 16 ans
dáclara avoir pris connaiscance du	ràglamant

déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et s'engage à en respecter les conditions.

LISTE DES PHOTOS PRÉSENTÉES :

Nº	Titres	Lieux exacts
1		
2		
3		
4		
5		

À	le .	/ /	/ 201	3
_	 		201	~

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

### CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 15 OCTOBRE 2013

⊕

à Concours photo Maison de quartier Planoise 13 avenue de l'île-de-France 25000 Besançon ou par e-mail à :

cch.planoise@besancon.fr (précisez en objet : Concours photo)

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES:
cch.planoise@besancon.fr
03 81 87 81 20

## RÈGLEMENT DU

# Concours Photo 2013

« Planoise... et vous!»

Un concours de photographies intitulé « Planoise... et vous ! » est organisé par le Conseil consultatif d'habitants (CCH) du quartier Planoise / Châteaufarine / Hauts du Chazal, en partenariat avec le Club photo de Planoise et avec le soutien de la Maison de quartier Planoise et de la Direction de la Communication de la Ville de Besançon. Il est régi par le présent règlement.





#### **ARTICLE 1: CANDIDATURES**

Le concours de photographies « Planoise... et vous ! » organisé par le CCH de Planoise / Châteaufarine / Hauts du Chazal, instance participative de la Ville de Besançon, est gratuit et ouvert à tous sans aucune limite d'âge.

La participation à ce concours pourra se faire à titre individuel ou collectif (association, établissement scolaire...).

Les candidats individuels seront répartis en deux catégories en fonction de leur âge :

- adultes (+ de 16 ans)
- jeunes (- de 16 ans)

#### ARTICLE 2 : CONDITIONS TECHNIQUES ET D'ENVOI

2-1 Nombre de photos et conditions techniques

Chaque participant pourra présenter au maximum 5 photos titrées et numérotées de 1 à 5. La numérotation sera reportée sur la fiche de candidature.

Les photos seront présentées au format JPG, d'une taille minimum de 500 Ko.

Les photos ne respectant pas ces conditions seront d'office rejetées par le jury.

2-2 Modalités et date de remise

#### Les photos seront

- soit enregistrées en un dossier unique au nom du candidat, sur clé USB ou CD à déposer à l'accueil de la Maison de quartier Planoise Centre Nelson Mandela, 13 avenue de l'Îlede-France 25000 Besançon ou à expédier par courrier à la même adresse.
- soit être expédiées (en plusieurs envois si nécessaire) par e-mail à l'adresse suivante :

#### cch.planoise@besancon.fr

(préciser en objet : concours photo).

La fiche de candidature complétée et signée devra être déposée ou expédiée en même temps que les photos.

La date limite de l'envoi est fixée au 15 octobre 2013.

#### ARTICLE 3 : THÈME ET PROPRIÈTÉ INTELLECTUELLE

Les photographies devront obligatoirement respecter le thème du concours et mettre en scène la vie du quartier de Planoise, Châteaufarine et Hauts de Chazal.

Les candidats conserveront la propriété intellectuelle de leurs photos. Néanmoins la Ville de Besançon se réserve le droit de les reproduire gratuitement à des fins de communication et de documentation.

#### ARTICLE 4 : DROIT A L'IMAGE

Les photos présentant des visages identifiables ne pourront être retenues par le jury que si elles sont accompagnées de l'autorisation écrite de la personne ou de ses ayant droits (le modèle de cette autorisation peut être retiré à la Maison de quartier Planoise).

#### **ARTICLE 5: JURY**

Les photographies seront soumises à un jury souverain constitué de membres du CCH, de membres du Club photo de Planoise, de professionnels de l'image, d'acteurs associatifs et économiques du quartier et d'élus de la Ville de Besançon. Le choix interviendra sur la base de critères artistiques et techniques.

Les décisions du jury seront sans appel.

#### ARTICLE 6 : RESULTATS

Les lauréats seront informés individuellement du choix du jury. Les photos sélectionnées seront présentées lors d'une exposition qui se tiendra début 2014 à la Maison de quartier Planoise - Centre Nelson Mandela.

La proclamation des résultats et de la liste des lauréats ainsi que la remise des prix auront lieu à l'occasion de l'inauguration de cette exposition. Les photos sélectionnées seront également publiées dans un calendrier 2014 spécial Planoise / Châteaufarine / Hauts du Chazal.

Les lauréats du concours recevront des bons d'achats à utiliser dans les commerces de la ville et des objets collectors à l'effigie de la Ville de Besancon.

#### ARTICLE 7 : RESPECT DU RÉGLEMENT

La participation au concours suppose la connaissance du présent règlement et entraîne son acceptation.



